

TRADUIRE À QUATRE MAINS

Qui, un jour de lassitude, n'a pas rêvé de traduire à deux ? Pourtant, mis à part les ouvrages « saucissonnés » par les éditeurs (ou sous-traités), il est encore assez rare que des traductions paraissent sous deux signatures. C'est que l'entreprise paraît semée d'embûches, sinon impossible.

Certains s'y sont néanmoins essayé, visiblement avec succès. TransLittérature leur a demandé de porter témoignage. Plusieurs d'entre eux se sont réunis. Un ensemble de question avait été préparé pour orienter le débat. Très vite, le dialogue s'est instauré entre les participants, curieux de découvrir leurs différences, mais aussi leurs similitudes d'approches. En contrepoint à cet entretien, TransLittérature publie deux articles décrivant des expériences parallèles.

Le regard de l'autre Entretien

Serge et Dominique Pétilot traduisent ensemble depuis vingt ans. Leur collaboration a porté sur plus de 50 ouvrages : romans, essais, documents, guides de voyages, biographies, vulgarisation scientifique, etc... Ils sont mari et femme.

Anne et Cécile Sakai sont sœurs. Elles ont traduit ensemble 2 romans japonais, le premier en 1984, le second à paraître prochainement. Pendant quatre ans, elles ont également participé à un collectif de traduction.

Mimi et Isabelle Perrin sont mère et fille. Depuis 1986, elles ont traduit ensemble 7 ouvrages de l'anglais : 5 romans et 2 biographies.

Jacqueline Carnaud et Jacqueline Lahana ont, entre 1984 et 1990, traduit ensemble 8 ouvrages de l'anglais : 2 documents, 2 romans, 3 essais, 1 polar. La traduction a scellé leur amitié.

Pour trois d'entre eux (Anne, Cécile et Isabelle), traduire à deux a constitué leur première expérience de la traduction ; les autres avaient déjà derrière eux une carrière plus ou moins longue.

T.L. : *Comment vous est venue l'idée de traduire à deux ?*

Dominique (1) : Très simplement : nous vivions ensemble et avions les mêmes intérêts. A l'époque, nous étions tous les deux étudiants et nous faisons de la traduction pour gagner un peu d'argent. Aucun ne se destinait au métier de traducteur. Serge était un très bon germaniste et moi, je revenais des Etats-Unis où j'avais passé quatre ans. Nous traduisions des choses différentes, Serge pour Maspéro et le théâtre, moi plutôt des sous-titrages de films, mais chacun s'intéressait au travail de l'autre. Dès la première fois où l'un a relu le texte de l'autre, nous nous sommes rendu compte que nous avions des qualités et des défauts complémentaires et qu'en les mettant en commun, la traduction s'en trouvait améliorée. Alors, nous avons continué.

Cécile : Pour nous, il s'agissait de répondre le plus rapidement possible à des délais très courts. Les éditions Des Femmes s'étaient adressées à Anne. Nous en avons discuté ensemble. Il nous semblait que traduire à deux réduirait de moitié la quantité de travail. Et puis, c'était notre première commande officielle : traduire seule nous faisait un peu peur.

Mimi : De mon côté, je traduisais seule depuis longtemps. Un jour, j'ai eu deux propositions qui m'intéressaient également : une biographie d'Ingmar Bergman et des nouvelles de Louise Erdrich. Isabelle, qui était alors étudiante en linguistique à Normale Sup., s'est lancée avec moi. Nous vivions ensemble, ce qui simplifiait les choses.

Isabelle : Quand ma mère me l'a proposé, cela m'a fascinée, mais je m'en sentais totalement incapable. Il ne me serait jamais venu à l'idée de le lui demander.

Jacqueline L. : Pour Jacqueline et moi, le déclic s'est produit aux Assises d'Arles, en 1984. Nous nous connaissons un peu, grâce à l'ATLF. J'avais décidé d'acheter un ordinateur ; elle aussi, mais se posait la question du choix du modèle. En échangeant nos vues, notre choix s'est porté sur le même matériel. Alors, Jacqueline m'a demandé : « Et si nous traduisions ensemble ? » J'ai dit oui. Sans savoir du tout où cela mènerait. Sans l'ordinateur, je ne pense pas qu'on aurait eu cette démarche d'emblée.

Jacqueline C. : À vrai dire, je cherchais quelqu'un. Plus je traduisais, plus je trouvais le métier de traducteur difficile, impossible. J'avais presque envie d'aban-

(1) Serge n'ayant pu se libérer, Dominique a accepté de répondre au nom du couple.

donner. Jacqueline a été la première personne (et jusqu'à présent la seule) à qui j'ai proposé une association. Elle a tout de suite accepté. Notre collaboration m'a permis de prendre un nouveau départ.

Jacqueline L. : Pour moi aussi, cela a été un nouveau départ. Je venais de traduire 8 romans à la file pour J'ai Lu et pensais avoir fait le tour de la question. Je me disais que ce serait bien de changer de registre, de travailler avec quelqu'un qui, traduisant pour d'autres éditeurs, aurait peut-être d'autres propositions.

Mimi : Nous n'avons pas eu cet avantage, si l'on peut dire. Isabelle s'est accrochée au wagon, ou plutôt au piano pour filer votre métaphore de la traduction à quatre mains. Notre collaboration ne m'a pas ouvert d'autres maisons d'édition.

Isabelle : En revanche, tu as accepté des traductions que tu n'aurais peut-être pas prises seule.

Mimi : Absolument. Des ouvrages demandant un grand travail de documentation, par exemple, le vocabulaire de l'espionnage pour les romans de John Le Carré. En général, c'est Isabelle qui se charge des recherches. J'ai horreur de ça. Cependant, il me semble qu'il existe encore une autre motivation pour travailler ensemble : le désir de rompre la solitude du traducteur, surtout lorsqu'on consacre à cette activité la majeure partie de son temps, comme c'est mon cas.

T.L. : *Justement, comment se déroule l'organisation de votre travail ? Traduisez-vous ensemble un ouvrage du premier au dernier mot ou bien vous répartissez-vous les tâches ?*

Dominique : Précisons tout d'abord que nous parcourons tous les deux le livre avant d'en accepter la traduction. La décision se prend ensuite en commun. Je suis angliciste, Serge est germaniste. Les ouvrages en anglais, c'est moi qui les traduis et lui qui les revoit ; pour l'allemand, c'est l'inverse.

Isabelle : Tu connais l'allemand et ton mari l'anglais ?

Dominique : Bien sûr, mais je me sentirais gênée de traduire de l'allemand. Donc, celui qui traduit soumet à l'autre un premier jet, à vrai dire déjà un peu relu. Puis, il introduit ou non les corrections proposées. S'il subsiste des désaccords importants, nous essayons de les résoudre ensemble, mais c'est rare. Finalement, c'est celui qui relit en dernier qui tranche. S'agissant de la documentation, c'est toujours Serge qui s'en charge. Il adore courir les bibliothèques...

Anne : Notre première traduction était un recueil de nouvelles suivies. Nous nous les sommes réparties en prenant soin d'alterner. Pour le roman, l'une a pris la première moitié, l'autre la seconde. Autrement dit, nous nous sommes partagé le premier jet...

Cécile : ...qui, à lui seul, représente un travail énorme. A cause de l'hétérogénéité foncière des deux langues, le japonais et le français, il est, en effet, impossible de traduire la littérature japonaise au fil de la plume. Dès le premier jet, il faut effectuer une véritable transposition.

Anne : Une fois ce travail accompli, il est soumis à l'autre. Ce n'est d'ailleurs plus tout à fait un premier jet. Suit alors une seconde étape de discussion acharnée.

Jacqueline C. : Acharnée ?

Anne : Oui, pour élaborer à partir de ce premier texte une deuxième, une troisième version... Le texte définitif est très différent du texte de départ.

Jacqueline C. : Vous faites ensemble ce travail de réécriture ?

Anne : Non, pas vraiment.

Cécile : On s'échange les textes. Et tout le travail de fusion consiste en une relecture hyper-attentive du texte de l'autre.

Anne : L'autre relit et signale ce qui lui paraît insatisfaisant. Néanmoins, nous avons une sorte de règle : celle qui critique doit proposer une solution. Sinon, ce serait exaspérant. Cette solution, on l'adopte, on la rejette, on la module. L'autre est aussi chargée de la vérification avec le texte japonais. Nous sommes toutes les deux bilingues et n'avons pas, en principe, de problème de compréhension, mais l'attention peut toujours être prise en défaut.

Jacqueline C. : Vous diriez qu'en deux livres, vous avez déjà fixé votre méthode ?

Cécile : Entre le premier et le deuxième, cinq ou six ans se sont écoulés. On a procédé de la même manière les deux fois. Avec autant de difficulté, mais de plaisir aussi.

Jacqueline C. : Vous arrive-t-il d'avoir des divergences d'interprétation ?

Cécile : Parfois, lorsque se posent des problèmes d'adaptation, lorsqu'il y a des ambiguïtés. Nous consultons des amis spécialistes, l'auteur s'il est vivant.

Jacqueline C. : Donc, ce ne sont pas des divergences liées à vos personnalités, mais au texte lui-même.

Cécile : C'est cela. Néanmoins, à la relecture, nous faisons attention à uniformiser le texte français, à supprimer les disparités stylistiques. Nous n'avons pas tout à fait la même écriture, ni les mêmes manies.

Jacqueline C. : Est-ce que la traduction à deux les élimine ?

Anne : Eliminer, c'est beaucoup dire, mais je pense qu'au total, il reste assez peu de traits complètement propres à l'une ou à l'autre de nos écritures. Il m'arrive, par exemple, de retrouver dans la version définitive une ligne identique à celle que j'avais initialement écrite, mais l'ensemble a été tellement retravaillé qu'on ne peut dire s'il y a intervention de Cécile dans du texte à moi, ou l'inverse. Le résultat est une sorte de tissu où les fils sont si étroitement enchevêtrés qu'il est difficile de les distinguer.

Jacqueline C. : Ainsi, même en se répartissant un ouvrage, on aboutit à un texte totalement unifié ?

Anne : Bien sûr, cela prend du temps et de l'énergie. Nous étions parties avec l'idée que traduire à deux nous prendrait moins de temps. En fait, cela prend plus de temps qu'on pourrait le croire. Ceci dit, c'est tout de même moins long, mais pas de moitié.

Jacqueline C. : Là-dessus, je crois que nous sommes tous d'accord.

Isabelle : Tout à fait. Ma mère et moi avons utilisé les deux méthodes évoquées par Anne et Cécile. Il se trouve que notre première traduction à deux était aussi un recueil de nouvelles suivies. Nous nous les sommes partagées. Chacune traduit de son côté, se relit en apportant déjà des corrections personnelles ; on échange les petits paquets, chacune relit le travail de l'autre en faisant des suggestions très précises, après quoi on relit le tout ensemble, phrase par phrase, mot par mot, et commence une discussion plus qu'acharnée. Entre nous, pas de juste milieu : soit nous sommes automatiquement d'accord sans discussion, soit nous y passons des heures, chacune tenant mordicus à son point de vue, sa petite trouvaille. En général, nous parvenons à nous convaincre, mais quand ce n'est pas le cas, l'une cède sur ce point particulier et se rattrape deux pages plus loin ! Nous avons aussi essayé, et finalement adopté, l'autre tactique. La première fois, ce fut un peu par hasard. Comme je disposais à ce moment-là de plus de temps que ma mère, nous avons décidé que je ferais seule entièrement le premier jet, qu'elle me relirait chapitre par chapitre et que nous retravaillerions le tout ensemble. Lorsqu'il s'agit d'un livre « facile », cette tactique nous est apparue plus « payante » : je suis rapide et pointilleuse sur l'interprétation de l'anglais ; elle, lente et méticuleuse pour le rendu en français ; je fais vite un premier jet sommaire stylistiquement ; en revanche, elle passe beaucoup de temps à relire, rectifier. Curieusement, cependant, le résultat est identique dans les deux cas de figure : qu'on se soit ou non partagé le premier jet, il y a dans le texte définitif autant, ou aussi peu, de nos styles...

Mimi : De nos styles ou de nos petites manies dans le choix du vocabulaire. On a souvent tendance, à force de travailler seul, à utiliser les mêmes termes. A deux, on cherche davantage, et c'est un enrichissement considérable. Le style de la traduction est finalement celui de l'auteur qu'on essaie de restituer en français... Et vous, les deux Jacqueline ?

Jacqueline C. : D'emblée, traduire à deux signifiait pour nous traduire ensemble de la première à la dernière ligne. À aucun moment, nous n'avons envisagé de nous partager le texte. À partir de là, notre méthode de travail s'est assez rapidement établie. Le matin, chacune prépare de son côté les pages qui seront traduites l'après-midi, note en marge les idées qui lui viennent spontanément, procède éventuellement à quelques petites recherches. Très vite, nous savons quel va être notre rythme qui, naturellement, varie selon la difficulté de l'ouvrage. Commence alors la traduction où l'oral joue un rôle essentiel. L'une est assise au clavier, l'autre, livre en main, propose un premier jet qui est immédiatement modifié, allégé, complété par la première, et retour. En cas d'hésitation sur un mot, une expression, deux ou plusieurs solutions sont inscrites entre crochets en attendant la relecture. Les avantages du passage par l'oral sont multiples : en particulier, la parole confère au texte écrit rythme et fluidité. Il en résulte un premier jet déjà très élaboré où les apports de l'une et de l'autre sont quasiment indistincts.

Jacqueline L. : Il est vrai aussi qu'au cours des premières séances, nous nous concertons sur le style, le registre, le ton général de l'œuvre. Dès le départ donc, nous traduisons pour ainsi dire d'une seule voix. Vers la moitié du livre, nous commençons à relire individuellement les premiers chapitres. Cependant, ce n'est qu'à la fin du premier jet que s'effectue le véritable travail de relecture. Chacune relit de son côté et fait les corrections qu'elle estime nécessaires. Ensemble, nous les passons en revue. Celles qui ne posent pas de problème sont très vite expédiées ; en cas de désaccord, c'est souvent une troisième solution qui sort du chapeau. Là encore, il arrive fréquemment que l'une modifie le début d'une phrase et l'autre la fin. C'est toujours une seule voix qui parle. Ensuite, nous nous partageons le travail fastidieux d'introduction des corrections sur la disquette.

T.L. : *Quelles sont, selon vous, les conditions pour que l'entreprise réussisse ?*

Jacqueline L. : Il me semble qu'on ne doit pas se lancer à l'aveuglette, il faut savoir si les caractères vont s'accorder...

Jacqueline C. : Pourtant, nous ne nous connaissons pas très bien au départ...

Anne : C'est justement là le paradoxe : quand on commence, on ne sait pas quels vont être les points d'achoppement. C'est pourquoi la constitution d'un binôme est toujours délicate. En premier lieu, il faut bien s'entendre, car soyons francs, très souvent, traduire à deux est générateur de conflits. Notre expérience de la traduction en groupe nous a servi de leçon. Les tensions étaient devenues telles, que le groupe a fini par imploser.

Cécile : Il faut être capable d'accepter la critique, ce qui n'est possible qu'avec des personnes que l'on estime.

Isabelle : Et à condition de faire preuve d'humilité.

Dominique : Oui, et d'honnêteté intellectuelle, parce qu'il arrive qu'on soit content d'une idée, et que l'autre trouve mieux. Il faut l'accepter.

Isabelle : Ce qui signifie une bonne dose de confiance en l'autre.

Jacqueline L. : Et de souplesse de caractère. J'ajouterai également qu'une certaine complémentarité ne nuit pas. Par exemple, Jacqueline avait plutôt l'expérience de la traduction en sciences humaines et moi des romans en tous genres. Pour le premier livre que nous avons traduit ensemble, une biographie historique qui se situait pour ainsi dire à mi-chemin, cela a été très utile.

Mimi : Pour ce qui est des problèmes de syntaxe anglaise, je fais une confiance absolue à Isabelle. De mon côté, je dispose d'une bonne connaissance de certains domaines culturels (musique, langage noir américain...).

Jacqueline C. : De façon générale, avoir une connaissance égale de la langue de départ ne me semble pas une condition *sine qua non*. En revanche, il faut avoir la même conception de ce à quoi doit ressembler, en français, un texte définitif, c'est-à-dire publiable.

Cécile : Oui, avoir une similarité de critères.

Dominique : J'ai traduit avec différents amis, mais cela a été catastrophique, justement parce que nous n'avions pas la même approche. J'ai dû tout recommencer.

Jacqueline C. : Ça, c'est la pire expérience.

Dominique : Et, en plus, on perd un ami.

Isabelle : Tout ce qu'on peut dire, c'est que quand ça marche, c'est formidable ! Mais cela peut aussi rater pour des raisons de caractère ou de méthodes de travail.

Anne : Curieusement, les choses vont très souvent ensemble. Les différences de caractère, de conception de la traduction, tout est lié.

Jacqueline C. : Il nous a également semblé qu'une condition essentielle était d'avoir le même degré d'engagement vis-à-vis de la traduction. Ainsi, je ne crois pas qu'un binôme qui serait constitué d'un professionnel et d'un dilettante puisse fonctionner. Qu'il s'agisse pour l'un et pour l'autre d'une activité à plein temps ou occasionnelle, il faut des deux côtés un même degré d'investissement personnel, affectif et de création.

Mimi : J'aimerais poser une question : est-ce que le travail en commun empiète sur votre vie privée ? Nous, par exemple, le soir, quand Isabelle est là – nous habitons ensemble –, il nous arrive de remettre dans l'assiette des problèmes qui nous ont tracassés l'après-midi, ou de reparler d'un personnage qui nous séduit ou sur lequel nous avons des opinions différentes.

Dominique : À une époque, mon mari et moi traduisions aussi avec ma mère. Elle, c'était sa vie. On ne pouvait pas manger tranquille, sans que la traduction déboule avec les hors-d'œuvre. Ça a été une des raisons pour lesquelles on a arrêté. Nous avons des enfants... Je tiens beaucoup à ce qu'à table on parle d'autre chose, sinon on n'en sort plus.

Anne : Pour diverses raisons, liées entre autres à nos professions, la littérature japonaise occupe dans notre vie une part respectable, peut-être même un peu envahissante. Du coup, nous en parlons beaucoup, mais nous discutons assez peu du travail de traduction en dehors des moments qui y sont consacrés.

Isabelle : Avant de vous rencontrer, il nous paraissait inconcevable de traduire à deux si on n'habitait pas ensemble. Or, c'est possible, vous en êtes la preuve. Je pense aussi, par exemple, au problème des compatibilités d'horaires. Il se trouve que ma mère et moi sommes deux oiseaux de nuit. Je me verrais mal travailler avec quelqu'un qui commence le matin à huit heures. Ça a l'air idiot, mais c'est important.

Jacqueline C. : Moi, au contraire, c'est ce qui me plaît. Le fait d'avoir des horaires fixes, d'une régularité de pendule, me permet de mieux organiser ma journée. Je réserve le matin à d'autres travaux personnels, mais je sais que chaque après-midi de treize heures trente à dix-huit heures trente, je suis prise avec Jacqueline.

Jacqueline L. : Si notre collaboration a bien marché, c'est aussi, je pense, parce que nous avons une discipline assez stricte. Il faut des contraintes librement consenties, qui finissent par ne plus être ressenties comme des contraintes.

Anne : J'ai l'impression que votre système est le plus contraignant de tous ceux que nous venons de voir. Je suis assez épatée, parce que, personnellement, je ne le supporterais pas.

Dominique : Moi non plus. Pourtant, je souffre de ma solitude.

Anne : Comment se fait-il que vous n'ayez pas traduit ensemble depuis deux ans ?

Jacqueline L. : C'est très simple. Un éditeur a proposé à Jacqueline un essai qui l'intéressait et moi je voulais revenir à la fiction. Puis, les traductions se sont enchaînées... Maintenant, il faudrait qu'on se retrouve libres en même temps, avec une proposition qui nous plaise à toutes les deux.

Dominique : Finalement, seule la qualité du travail doit dicter le choix du partenaire.

Jacqueline : Serait-ce pour traduire mieux que l'on traduit à deux ?

Dominique : Oui, certainement.

Jacqueline C. : À tort ou à raison, Jacqueline et moi estimions avoir une expérience comparable de la traduction. Nous n'avions pas l'impression que les traductions que nous avons rendues jusqu'alors étaient moins bonnes. Encore maintenant, elles nous paraissent aussi bonnes. J'aimerais aussi préciser pour ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure que traduire à deux ne réduit sans doute pas de moitié le temps passé sur un ouvrage. En revanche, cela réduit exactement de moitié les droits perçus !

Isabelle : On ne traduit pas à deux pour gagner de l'argent.

Jacqueline L. : Non, ce n'est pas le but de la manœuvre.

Dominique : Même nous qui étions accusés d'être un « trust », du temps où nous travaillions à trois, nous ne l'avons jamais fait dans ce but.

Mimi : En revanche, cela donne une plus grande assurance dans l'interprétation, la restitution en français d'un style original, qui est la responsabilité la plus lourde à prendre.

T.L. : *Avez-vous l'impression que le texte traduit à deux vous « appartient » aussi pleinement qu'un texte traduit seul ?*

Dominique : Eh bien, ça dépend. Quand Serge n'effectue que de petites corrections superficielles – vocabulaire technique, orthographe –, je considère que le texte m'appartient, même s'il a fait l'essentiel des recherches. Mais si nous avons eu des désaccords profonds portant sur l'interprétation ou le style, et que j'ai finalement dû me rendre à ses arguments parce qu'il avait raison, alors là, j'ai moins l'impression que c'est mon enfant. C'est rarissime, mais ça arrive.

Jacqueline C. : Mais sur le livre, ce sont vos deux noms qui apparaissent.

Dominique : En fait, nous utilisons des pseudonymes parfaitement fantaisistes et variés. Cela date du temps où nous traduisions à trois. Trois noms, cela faisait idiot. Ensuite, l'habitude est restée.

Anne : Pour ma part, je ne revendiquerais pas la « maternité » sur l'ensemble d'un texte traduit à deux tout à fait de la même manière que sur un texte que j'aurais traduit seule – sauf, qualitativement, sur la partie dont j'ai fait le premier jet.

Cécile : Parce que le texte est divisé au départ, chacune se sent un peu plus responsable de sa partie. Mais je crois que nous assumons complètement la responsabilité de l'ensemble une fois la traduction achevée.

Anne : Oui, si cela était nécessaire, je la défendrais exactement de la même façon qu'un travail dont je me serais chargée seule.

Mimi : Ce que vous dites me paraît tout à fait logique. C'est aussi comme ça que je le ressens. Nous travaillons de manière tellement soudée au moment des deuxième et troisième jets, que le texte nous appartient à toutes les deux, comme si nous ne faisons qu'un... et qu'un avec l'auteur, comme dans l'interprétation d'un morceau à quatre mains que l'on veut le plus proche possible de l'intention du compositeur.

Jacqueline L. : C'est d'autant plus vrai pour nous qui traduisons ensemble du début jusqu'à la fin. Même les essais, que je n'aurais jamais traduits sans Jacqueline, je les sens miens. Sauf un, pour lequel je reste tellement étrangère que je ne le mets pas dans mon CV, de peur qu'un éditeur me demande de traduire un autre ouvrage du même auteur !

T.L. : *À propos d'éditeurs, comment accueillent-ils la proposition de traduire un ouvrage à deux ?*

Dominique : Au début, ça les faisait vraiment rire, d'autant que nous étions trois. C'était le « trust ». Et puis, ils se sont aperçu que nous leur rendions des textes déjà revus et corrigés. Maintenant, nous sommes plutôt bien perçus. La seule difficulté, c'est de maintenir un certain secret sur notre méthode de travail. Si un éditeur s'adresse à moi, c'est mon mari qui ira lui rendre le manuscrit, discutera des épreuves. Et vice-versa. Nous essayons de maintenir un équilibre, auquel nous tenons beaucoup.

Cécile : Tant qu'on n'a pas fait ses preuves, il y a toujours une petite suspicion. Mais très vite, un éditeur se rend compte que le travail est aussi bon, sinon meilleur, à deux. Donc, il n'y a aucun problème à cosigner un contrat. Inversement, quand la traduction en duo est trop appréciée, on peut avoir quelque mal à récupérer ses billes pour traduire seule. L'éditeur peut être tenté de dire : « Naturellement, vous allez traduire avec votre sœur », alors qu'on était décidée à traduire ce livre seule. Il faut faire attention à gérer séparément les traductions à deux et les traductions en solo.

Jacqueline C. : Conserver une identité personnelle face à l'éditeur.

Cécile : Exactement. Préserver l'idée du traducteur auteur. Dès que l'on est deux, trois, cela devient une entreprise collective.

Isabelle : Pour moi, c'est un peu différent, puisque je ne traduisais pas avant. Donc, c'est toujours ma mère qui est contactée, et si elle décide de traduire avec moi,

elle dit à l'éditeur « je vais traduire avec ma fille ». Il n'y a jamais eu de problème particulier.

Mimi : C'est-à-dire qu'au départ, j'ai donné des garanties de supervision.

Jacqueline L. : Pour les essais, je crois que cela n'a posé aucun problème. En revanche, pour les romans, du moins pour le premier, on nous a rétorqué : « Ah mais, un roman, ce n'est pas pareil ». Nous avons alors expliqué notre méthode de travail. Nous, justement, c'est en expliquant en détail comment nous travaillons que nous sommes parvenues à convaincre les éditeurs. Maintenant, plus personne n'y trouve à redire.

T.L. : *La traduction à quatre mains a-t-elle changé votre approche de la traduction, votre pratique personnelle ?*

Dominique : Pour ma part, je crains que cela n'ait induit une certaine paresse. Comme je sais que c'est Serge qui fait les recherches, je me dis... bon... il passera derrière !

Mimi : M'êtré frottée à Isabelle pour les dialogues, le langage des jeunes, m'a beaucoup apporté.

Isabelle : C'est vrai que maintenant, elle fait attention, elle se dit « Isabelle va me relire, elle va corriger tel passage ». Ça lui en a fait prendre conscience. De mon côté, j'avais presque tout à apprendre, et j'ai pris conscience d'un certain nombre de points de style, les répétitions, par exemple ; désormais, j'essaie de les éviter. Donc, sur des détails, nous nous sommes enrichies mutuellement, mais de là à dire que notre mode de travail quand nous traduisons séparément s'en est trouvé bouleversé...

Jacqueline L. : Avec Jacqueline, j'ai appris à accorder une importance plus grande à la précision des mots, surtout lorsqu'il s'agit d'essais. J'ai presque malgré moi ingurgité un vocabulaire universitaire qui m'a ensuite servi quand j'ai traduit seule une biographie critique de Boulgakov. De toute façon, il nous arrive aujourd'hui encore de nous consulter sur nos traductions respectives.

Jacqueline C. : Quand je me suis remise à traduire seule, au début, j'ai profité de la vitesse que j'avais acquise en travaillant avec Jacqueline. Malheureusement, je suis maintenant retombée dans ma lenteur habituelle. D'autre part, cela m'a obligée à analyser plus profondément ce qui sépare la traduction d'un texte d'essai universitaire de la traduction d'un roman. Ce qui est à traduire n'est pas identique dans les deux cas. Enfin, traduire à deux, partager la responsabilité du produit fini, permet de prendre une certaine distance vis-à-vis du texte, de le considérer plus « objective-ment »...

Isabelle : On s'angoisse à deux au lieu de s'angoisser tout seul dans son coin. Moi, j'ai cette particularité d'avoir commencé à traduire à deux, ce qui a été une chance formidable, un apprentissage. Du coup, j'ai du mal à comprendre comment on peut se lancer seul dans la traduction !

Mimi : Pour moi, la traduction à deux n'a pas vraiment modifié ma façon de travailler seule. Je suis toujours trop lente, la rapidité d'Isabelle ne m'a, hélas, pas gagnée. Je corrige, je modifie, je peaufine ; toutefois, j'ai maintenant besoin de l'œil extérieur d'Isabelle.

Isabelle : Quand il nous arrive de traduire séparément, l'autre relit systématiquement. Ce n'est plus vraiment une traduction à deux, mais je ne rends jamais une traduction sans qu'elle la relise et réciproquement.

Dominique : Quand on a pris l'habitude du regard de l'autre, on ne peut plus s'en passer. Personnellement, je n'envisage pas de traduire seule. Si notre collaboration devait cesser, je me ferais toujours relire par quelqu'un.

Cécile : En fait, nous avons eu, Anne et moi, simultanément trois types d'expérience : la traduction individuelle, la traduction à deux et la traduction en groupe. L'équipe oscillait entre dix et douze personnes. Pendant quatre ans, nous avons travaillé sur des anthologies de nouvelles. On discutait pied à pied après le premier jet. Chacune à sa façon, ces expériences nous ont énormément enrichies. Par rapport à la traduction en solo, la traduction à deux et en groupe nous a fait découvrir l'« œil de l'autre ». Le regard extérieur me paraît absolument nécessaire pour parvenir à une bonne traduction. Il apporte toujours quelque chose, ne serait-ce que parce qu'il préfigure le regard du lecteur, celui qu'il portera sur le livre abouti.

Mimi : Et c'est un regard plus acéré que celui du lecteur ordinaire. A titre anecdotique, je suis aussi parolière. Depuis que nous traduisons ensemble, il m'arrive de demander à Isabelle de relire mes textes. Même là, j'ai maintenant besoin de son regard.